

ORDRE DE RÉQUISITION

Vu les prescriptions de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la Nation pour le temps de guerre et du Règlement d'Administration publique du 28 novembre 1938.

En vertu d'une délégation délivrée par M. le Préfet de

M^{re}

demeurant à

est requis de fournir à (1)

le 14 octobre 1939 à 10 heures, les prestations suivantes, savoir (2) :

5 quintaux métriques
de foin.

A

à Lorcop, le 12/10/39

L'Autorité requérante,

(Signature)



Nom et qualité
de l'Autorité
requérante.....

Sas. Interdiction
militaire